



Coopérative oléicole LA BELGENTIEROISE
Esplanade François Bottéro
83210 BELGENTIER
Tél / fax : 04.94.48.98.80
E-mail : contact@coop-belgentieroise.fr
www.coop-belgentieroise.fr

MODALITES D'ADHESION A LA COOPERATIVE

Pour adhérer à la coopérative oléicole LA BELGENTIEROISE :

1. Droit d'entrée : 30 €

2. Achat de part(s) sociale(s)

Le nombre de parts sociales à acquérir est fonction de la quantité d'olives que vous souhaitez apporter, selon le barème ci-dessous.

Les parts sociales sont remboursables à l'issue de la période d'engagement (3 ans), à votre demande (voir modalités dans le bulletin d'adhésion).

Valeur nominale de la part sociale : 15,24 €

Quantité d'olives apportées	Nombre de parts à détenir
De 10 à 100 kg	1 part (15,24 €)
De 101 à 500 kg	3 parts (45,72 €)
De 501 à 1000 kg	6 parts (91,44 €)
De 1001 à 1500 kg	9 parts (137,16 €)
De 1501 à 2000 kg	12 parts (182,88 €)
Plus de 2000 kg	14 parts (213,36 €)

EXEMPLE : un producteur qui souhaite apporter 300 kg d'olives :

-Droit d'entrée de 30 €

-Le nombre de parts à détenir est 3, soit $3 \times 15,24 = 45,72$ €

-TOTAL A REGLER : $30 + 45,72 = 75,72$ €

Si vous souhaitez adhérer à la coopérative, veuillez nous faire parvenir votre règlement sous forme de chèque libellé à l'ordre de la coopérative oléicole « **LA BELGENTIEROISE** », accompagnés des deux exemplaires du bulletin d'adhésion dûment remplis (si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce bulletin, n'hésitez pas à vous adresser aux services de la coopérative).

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.